

Description de l'action

Contexte : Un diagnostic santé précarité a été conduit par l'IPS via son ASV intercommunal en 2011. Il en ressort que la mobilisation vers la santé est une démarche volontaire et parfois difficile, d'autant plus quand la personne est en situation de vulnérabilité. Le manque d'information, la méconnaissance ou la mauvaise compréhension des dispositifs de santé, des outils facilitant les droits... accentuent encore les freins à la santé.

Un des leviers passe par une meilleure connaissance des structures de santé du territoire et une dédramatisation du système de santé et de la santé en général. Par ailleurs, les bilans de santé proposés par l'association IPC au sein de l'IPS sont un très bon moyen de remobiliser vers la santé.

L'IPC a pu constater que, malgré les partenariats mis en place, les orientations effectuées par les Ateliers Socio Linguistiques (ASL) étaient très ponctuelles et les rendez-vous peu honorés.

Les freins identifiés pour ce public sont la barrière de la langue (parlé : prise de RDV téléphonique et écrite : questionnaire médical), et la peur d'affronter un contexte nouveau sans repère et avec une maîtrise partielle de la langue.

Objectifs :

- **Mobiliser vers la santé les publics les plus vulnérables**
- **Appréhender le concept de santé globale**
- **Dédramatiser le système de santé**
- **Mieux connaître les structures de santé locales**

Descriptif de l'action : Fin 2012, L'ASV de St Quentin en Yvelines et IPC ont proposé la mise en place d'ateliers santé qui se déroulent en deux étapes

- Première séance : présentation de l'IPS, des partenaires hébergés, de la carte des lieux de santé de droit commun et présentation du bilan de santé par la CESF IPC et prise de RDV.
- La deuxième séance est destinée à parler ensemble de santé autour d'un photolangage.
- Les séances se déroulaient le plus possible au sein de l'IPS (où est hébergé IPC) pour permettre de repérer ce lieu ressource.

Les publics ciblés étaient les participants aux ASL.

Bilan : Lorsque l'on réalise des séances d'informations collectives, la fréquentation est accrue et les rendez-vous majoritairement honorés.

- Personnes rencontrées : 230 dont 73 en présence de la CESF
- Nombre de RDV prévus : 38 personnes
- Nombre d'EPS réalisés : 31
- 81 % de présentéisme

Et les personnes venues en ateliers reviennent plus volontairement à l'accueil de l'IPS pour une question, une orientation, l'IPS étant repéré comme lieu ressource

Suite à ce premier bilan, les ateliers ont été ouverts à tous publics en situation de fragilité avec un maximum de 50 ateliers par an (demande augmente chaque année)

Et l'étendue des ateliers proposés a augmenté (corps humain, bon usage des médicaments, santé environnement, qualité de l'air intérieur).

z Période

Depuis 2012

z Echelle de territoire concernée

L'intercommunalité

z Porteur/pilote principal

Institut de Promotion de la Santé (IPS), service de la CASQY

z Rôle de la collectivité

Pilotage

z Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 13 000€ (temps de travail estimé)

Contribution de votre collectivité :

- Moyens humains : toute l'équipe IPS pour l'animation (5 à 10 ateliers par personne) et 1 assistante pour l'organisation (100h annuellement)
- Moyens techniques et matériels : documentation, préservatifs, salles de réunions...

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Favoriser l'accès à la prévention et les compétences psycho-sociales par l'information et l'échnage en petits groupes

z Pour plus d'informations

Catherine Chevallier, Responsable de l'IPS

catherine.chevallier@agglo-sqy.fr